



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Jeudi 26 Avril 2018

Présents : François Baciak, Véronique Besançon, Françoise Chalayer, Patricia Duhamel, Anne-Marie Gaudin, Corinne Gardey, Agnès Luminet, François Monnier, Laetitia Pelletier, Marie-Ange Tambara, Chantal Villeneuve

Excusés : Lina Amtablian, Séverine Berleaud, Monique Bordet, André Mammessier

1) Approbation du compte de résultats 2017

Les tableaux présentés par Corinne sont issus du logiciel comptable et ne sont pas les résultats officiels du comptable.

Ne figurent pas les comptes « AssMat » et « TaiChi » car ce sont des comptes de classe 4 pour lesquels l'association a, en quelque sorte, le rôle d'une banque.

En résumé, les dépenses sont sensiblement les mêmes qu'en 2016 (notamment il n'y a pas de répercussions de l'augmentation des charges de personnel pour l'animation et le RAM en raison de l'absence d'Isabelle une grande partie de l'année), et, les aides se sont maintenues. Un résultat positif de 5 900 euros apparaît.

Quelques éclaircissements sont demandés par des membres du Conseil d'administration (contenu des types de charges, faibles montants de certains produits, ...).

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve ce compte de résultats.

2) Présentation du budget prévisionnel 2018

Le tableau synthétique des charges permet de noter une hausse des charges quasiment dans chaque domaine : pilotage (cela est dû essentiellement au nouveau local et au passage d'Anne-Sophie à 40% sur l'accueil) ; ludothèque (Anne-Sophie sera à 50%) ; animation famille (salaire Isabelle) ; RAM (suite à une aide supplémentaire de la Caf de 3 000 euros, Myriam a accepté une mission de suivi des assistantes maternelles ayant des difficultés à avoir en garde des enfants et une mission de formation des assistantes maternelles) ; intergé (suite aux décisions du nouveau projet social).

Seul l'ALSH connaît une légère baisse, mais verra peut-être une légère augmentation des recettes en raison de l'augmentation des tarifs demandée par la CAF.

3) Centre de loisirs : participation des familles MSA

La MSA ne propose pas, comme la CAF, des tarifs privilégiés basés sur le quotient familial. Les allocataires MSA paient donc, à l'inscription de leurs enfants au centre de loisirs, le plein tarif (quotient CAF maximum), soit 15 euros la journée.

Suite à une demande d'un parent allocataire MSA pour profiter de la grille tarifaire selon quotients familiaux CAF, la question est posée : peut-on leur accorder les mêmes réductions que les allocataires CAF sachant que cela ne sera pas compensé par la MSA ?

Actuellement cela concerne un enfant. Le Ciel Bleu, centre de loisirs de brionnais Découvertes, le fait déjà.

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve l'application de la grille tarifaire selon quotients familiaux CAF à tous les allocataires MSA.

4) Préparation de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2018

Lieu : Fleury-la-Montagne, salle familiale.

Principal ordre du jour : présentation du projet social aux adhérents.

Comment le faire de façon originale, simple et concise ?

Il faut prévoir un support qui pourra être joint aux documents traditionnellement remis lors d'une assemblée générale : un arbre à objectifs sur une feuille de papier.

Concrètement, on pourrait former, sur le sol de la salle, un arbre, dont chaque branche irait vers une table. Chaque branche présenterait une thématique (une branche = une table = une thématique). Un membre du conseil d'administration se positionnerait vers une table et expliciterait les objectifs de la thématique et les actions associées. Le but serait de recueillir les réactions.

Les participants pourraient également faire des « sauts » de branche en branche, ou plutôt de table en table.

Ces idées sont retenues par les membres du Conseil d'administration.

Après ce temps d'échange avec les participants autour du projet social, place à l'assemblée générale « traditionnelle » avec les différents types de rapports et, un appel aux nouveaux bénévoles pour intégrer le CA (Mathilde Thévenoux et Patricia Duhamel sont notamment à remplacer)

Une réunion de préparation de l'assemblée générale, avec les salariés, aura lieu le Jeudi 17 Mai prochain à partir de 13h30 : elle permettra de finaliser les rapports, de répartir les tables entre membres du CA

Projet jeunes

Une rencontre avec une vingtaine de parents a eu lieu en Mars, ce qui a notamment abouti à modifier légèrement le projet puisque deux groupes d'enfants (CM2/6^{ème}, 5^{ème}/4^{ème}) ont été constitués car il était difficile de mêler des enfants d'âges et de classes différents. Le groupe CM2/6^{ème} doit proposer un programme d'activités pour l'été 2018 à raison d'une fois par semaine (accueil par Sandra Jacquet de Brionnais découvertes). Le groupe 5^{ème}/4^{ème} doit préparer un mini-camp de 2 jours pour l'été 2018.

Rappel : Abise est porteur de ce projet qu'elle mène en partenariat avec Brionnais Découvertes.

Les projets sont censés se concrétiser à l'été 2018, mais, à ce jour du retard a été pris, et, pour démarrer pleinement, il doit y avoir une réunion avec les conseils d'administration, une réunion avec les professionnels, puis, la rencontre des enfants. Le planning très serré semble difficile à respecter, et, le projet pourrait être repoussé à septembre.

6) **Groupe de travail ludothèque**

Françoise Chalayer, François Monnier et Anne-Sophie Robin se sont réunis en mars = réalisation d'un nouveau dépliant à diffuser dès mai 2018.

Une manifestation autour de la ludothèque « nouvelle version » est prévue en septembre/octobre 2018.

7) **Groupe de travail « Accueil des nouveaux bénévoles »**

Une première réunion a eu lieu le 19 mars 2018 : voir compte rendu en pièce jointe. Le but est de créer un petit livret à destination des nouveaux arrivants au conseil d'administration.

Une seconde date de réunion est à planifier, dans l'idéal avant l'assemblée générale.

8) **Questions diverses**

- Françoise Chalayer et Véronique Besançon se sont rendues à l'assemblée générale de l'Amarre (Association de médiation, d'accompagnement à la rencontre, de ressources et d'écoute) à Charolles : cette association compte plusieurs salariés (psychologues, éducateurs,...) et bénévoles qui tentent de régler les conflits familiaux, les séparations, les divorces, les accès aux droits. Elle aide les enfants à trouver des repères, comme au sein d'un milieu familial. L'Abise a proposé ses locaux pour des interventions mais, pour l'instant, les salariés ont un emploi du temps trop chargé pour pouvoir se déplacer.

- Françoise Chalayer a participé à la réunion régionale Fonjep à Dijon : projet de comité régional avec création de groupes de travail autour de 3 thèmes. Il a bien été précisé que l'attribution systématique des postes Fonjep est remise en cause afin que plus d'associations puissent en bénéficier.

Le marché de Semur a sollicité l'Abise pour tenir un stand, comme au Martsy de St-ulien, sur un marché de l'été, peut-être le 12 août (à confirmer).

-

- **Prochain conseil d'administration : jeudi 21 juin à 20h** avec intervention d'une représentante de la Fédération des centres sociaux (invitée par Laetitia Pelletier) pendant une petite heure, puis, l'élection des membres du nouveau bureau.

